

VISITE OFFICIELLE DE MADAME HÉLÈNE GEOFFROY

Secrétaire d'État auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, en charge de la Ville.

Signature d'une convention nationale dans le cadre de la politique de la Ville.

1ère journée nationale de labellisation citoyenne.

**UN ACCOMPAGNEMENT DES CITOYENS
POUR FAIRE FACE AUX EXTRÉMISMES IDENTITAIRES**

« Peu à peu se construisent des discours qui amènent au rejet de l'autre. Et par le racisme et l'antisémitisme nous allons vers l'exclusion et des politiques qui peuvent exclure. Il est fondamental que le Site-mémorial du Camp des Milles existe (...) Il est toujours important d'essayer de comprendre comment les choses se produisent et comment les événements s'enchaînent et les engrenages se mettent en place (...). Ce qui est en jeu c'est une mobilisation de toute la société française. À toute la société nous devons expliquer les valeurs de la République, et les faire partager. » C'est ce qu'a affirmé Madame Hélène Geoffroy, Secrétaire d'État en charge de la ville, en visite vendredi 9 décembre au Site-mémorial du Camp des Milles.

Sa venue s'inscrivait dans la *Semaine du Citoyen* organisée par le Site-mémorial avec pour thématique *« L'Éducation face aux extrémismes identitaires. »* La ministre a ainsi pu échanger avec une centaine de jeunes venant de départements et d'établissements primaires ou secondaires variés, issus notamment de quartiers prioritaires ou de l'Établissement pour l'insertion dans l'Emploi (EPIDE) de Marseille. Elle a également rencontré plusieurs acteurs de terrain, partenaires du Site-mémorial et mobilisés à ses côtés, dans la prévention contre les racismes, l'antisémitisme et les extrémismes identitaires.

À l'issue de sa visite Madame Geoffroy a rejoint la première journée nationale du dispositif de labellisation citoyenne développé par la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, dans le cadre de la Chaire UNESCO *« Éducation à la citoyenneté, sciences de l'Homme et convergence des mémoires »* portée conjointement avec l'Université d'Aix-Marseille. Cet événement a eu lieu en présence des institutions soutenant le dispositif : M. Clavreul, Délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, Mme Bajos, représentant le Défenseur des Droits, M. Beignier Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille et Mme de Barbarin, vice-présidente de l'Université d'Aix-Marseille.

Madame Geoffroy, a alors remis les labels citoyens aux 18 projets sélectionnés par la Fondation, et provenant de différentes régions de France.

M. Clavreul rappela à cette occasion que, pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme *« il est apparu utile de rechercher des partenariats forts, des institutions fortes comme la Fondation du Camp des Milles avec le souci d'aller chercher tous les publics et toutes les consciences. »*. Mme Bajos ajouta que *« La collaboration avec le Camp des Milles est un enjeu extrêmement important pour nos deux institutions. »*

Fut ensuite signée une Convention nationale de partenariat entre le Secrétariat d'État à la Ville et la Fondation du Camp des Milles, pour la mise en place d'actions à destination des quartiers prioritaires sur l'ensemble du territoire national. M. Chouraqui précisa lors de son allocution que *« s'engager sur le terrain de la politique de la ville est devenu pour nous, très vite, un impératif mémoriel tant la mémoire est bousculée et un impératif moral et politique dans une période où nous assistons à une montée rapide, puissante, des extrémismes identitaires, nationalistes et religieux. Ce dispositif de labellisation, comme toutes nos actions liées à la politique de la ville, ont l'ambition de contribuer à la sensibilisation des habitants, de toutes générations et origines, et à la formation fondamentale des acteurs de terrain. »*

L'après-midi de cette journée annuelle fut consacrée d'abord à un temps de « formation continue » pour les porteurs de projet, animée par Alain Chouraqui en sa qualité de responsable scientifique de la Chaire UNESCO. Puis ce fut la présentation des projets labellisés, suivie d'échanges avec le Comité de labellisation et le public sur les modalités très diverses choisies pour traduire la lutte contre le racisme et l'antisémitisme de façon adaptée à chaque public : théâtre-forum, Assises, contes, travail intergénérationnel, web documentaire, ateliers d'écriture, rencontres ou parcours mémoriels, actions de solidarité...

Contacts Presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

www.campdesmilles.org

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0) 7 77 48 06 79 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

À propos du Site-mémorial du Camp des Milles :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet Réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, des racismes, de l'antisémitisme et de la xénophobie. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco. Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE «Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecuireuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.